



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 novembre 2019
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 31 octobre 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à appeler votre attention sur ce qui suit :

L'agression militaire du régime turc contre le territoire et le peuple syriens se poursuit sans relâche. Les forces du régime turc et ses mercenaires ont occupé plusieurs villages sur notre territoire et attaqué lourdement l'Armée arabe syrienne. Ils ont également visé à l'aide de leur artillerie et d'autres armes des habitations civiles dans des villages de la province de Hassaké, entraînant le déplacement d'un nombre considérable de personnes, estimé à des dizaines de milliers.

Afin de mettre un terme aux prétextes invoqués et aux mensonges proférés par le régime turc, le Ministère syrien de la défense et d'autres organismes ont publié une déclaration le 30 octobre 2019 dans laquelle le commandement général de l'armée a demandé aux membres des soi-disant Forces démocratiques syriennes d'intégrer les rangs de l'Armée arabe syrienne afin que tous les citoyens d'une Syrie unifiée puissent défendre la souveraineté de la nation et recouvrer chaque parcelle de son territoire. Le Ministère syrien de l'intérieur s'est par ailleurs déclaré disposé à fournir des services d'état civil à tous les habitants de Jaziré qui n'avaient pas réussi à obtenir des pièces d'identité, du fait des circonstances ardues que traverse la région. Il a également confirmé qu'il acceptera tous les membres des groupes dénommés Assayech qui veulent intégrer les Forces de sécurité intérieure. Le Ministère de l'éducation s'est pour sa part déclaré prêt, au vu de l'insécurité et de la situation militaire dans la région de Jaziré, à la suite des opérations terroristes qui ont empêché les élèves d'aller en cours, à examiner la situation de ces derniers et à veiller à ce qu'ils puissent bénéficier de l'éducation dont ils avaient été privés.

Les nombreuses déclarations faites par l'État syrien démontrent aux yeux du monde entier sa volonté sincère d'accueillir tous les habitants sur l'ensemble du territoire, y compris dans le nord-ouest, en présentant toutes les possibilités et occasions de renforcer la cohésion du peuple syrien face aux complots que subit le pays, de la part du régime turc ou de la coalition internationale dirigée par les États-Unis d'Amérique. La Commission constitutionnelle a entamé ses travaux à Genève le 30 octobre 2019 sous l'égide de l'ONU, ce qui démontre que l'État syrien est déterminé à régler les problèmes auxquels se heurte le pays grâce à son attachement au principe de l'unité du peuple et du territoire, à déjouer tous les projets sécessionnistes et séparatistes et à surmonter les sanctions économiques unilatérales criminelles que certains États continuent d'imposer, l'objectif étant de retarder toute solution politique, de soutenir tout ce qui provoquera une nouvelle effusion de sang



sur le territoire syrien en vue de piller les richesses pétrolières du pays et d'autres ressources et de réduire la capacité de l'État syrien de faire face aux problèmes économiques et sociaux imposés par la crise et par les forces terroristes et les pays de la région et d'ailleurs qui les soutiennent.

La République arabe syrienne s'est dite de nouveau déterminée à poursuivre sans relâche la guerre contre le terrorisme et à libérer tout territoire, en particulier au nord du pays, que les groupes terroristes continuent de contrôler. Elle demande aux organisations internationales de secours de fournir sans plus tarder l'aide requise aux victimes de l'assaut turc et aux victimes du terrorisme, en application des résolutions du Conseil de sécurité, d'établir une coopération sincère et honnête avec les autorités syriennes et de ne pas soutenir des démarches sélectives douteuses qui, comme l'ont prouvé les événements, ne permettront jamais de mettre un terme à la crise en Syrie. Pour cela, les États susmentionnés et diverses parties doivent principalement cesser de soutenir le terrorisme et les tentatives de diviser la Syrie et de compromettre l'unité de son peuple, son intégrité territoriale et sa souveraineté, et de s'ingérer dans ses affaires intérieures, sans justification.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**
